Lettre d'un soldat

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 37

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-193141

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

le fer, les lames étincellent, les cliquetis éclatent, froissements d'acier, bonds de panthères, coups de pointes et de banderolles, cris de haine, corps à corps... Enfin un bras s'élève, un éclair passe, le sang coule... Horreur ! Le nez de la princesse Metternich est dans l'herbe !

Infortunée princesse, princesse infortunée...

Eh bien ! et le chat ? Oui, le chat. Il pouvait s'en trouver un par là, à deux pas, tapi dans l'herbe. Et quand le petit nez rose serait tombé, il aurait pu s'élancer et le croquer d'un coup de dent !

(*La Famille.*)

Lettre d'un soldat.

Lorsqu'après Waterloo la France fut envahie pour la seconde fois par les puissances alliées, la Confédération suisse, poussée par les événements, eut le triste rôle de joindre ses troupes à celles des ennemis de Napoléon, qui lui avait rendu les plus grands services. Vingt-cinq mille Suisses pénétrèrent dans la Franche-Comté. — Un de nos jeunes Vaudois, faisant partie de cette armée, écrivait, des environs de Pontarlier, la lettre suivante, adressée à celle qu'il adorait, et dont il sollicitait la main : Jamais un cœur n'eut de plus sincères épanchements.

Nous reproduisons textuellement cette pièce qui nous est communiquée par un de nos abonnés :

Ma bonne amie. Je mocupe ici à t'écrire cette lettre pour discourir à vec toi, et pour te dire si tu haressu la lettre que jetavait envoyez et en même temps pour te dire que j'ai été bien faché quand j'ai appri qui nous falait entré en france pour tour jours plus m'éloygner de toi mais magré cela mon cœur neta jamais houblier, depuis que j'ai passer par Neuf Chatel si près de toi sans avoir la douce satisfaction de te vois pour tems brasser pour te témoigner mais tendre amitier je ne vit quen longueur. Je nai sessé de penser atoi en route tous les pas que je fesait je poussait un soupis les heure que jai passé en pensent àtoi me semblait des Moi entier et les jour des année hor ma Chère Mie quand je repence aux doux plaisir que j'ai eut avec toi. O quand meretrouverai je entre tes bras Chère Amie quand je suis éloigner de toi je suit tout jours malade. Mais etant près de toi un regar de tes yeux CHÉRIE ou soit un baiser sur ta bouche merent dix année de vie. Si je savait que tu pence encore à Moi je serait for heureux. Mais peut êttre Maura tu déjà oublier. Il y a tant de garsont qui cherche à te plaire qu'un autre peut a voir déjà Charmé toncœur. Mais moi que ferai-je si cela était Moi qui n'en ay jamai aymé sin serrement que toi. Mon Cœur fut a toi dès notre première entrevue ma volonté ta choisir et mes santiment mon tour jours dit depuis lors: Oui tu doit laimer Ouï je nai jamais aimer que toi je telerepette tu maparru belle haimable bien faite à mon gour deautre mon parut la même Chose mais aucune na put donné la moindre idée à mon Cœur. Il y a deux an que je taime pour la première fois mais depuis lors je n'ai jamai sessé de taimer. Mais je craint que cest amour sinserre ne me rande un jour malheureu mais si tu moublie aura tu amie tandre et Chérie un petit coin dans ton tendre cœur pour y passer un peti souvenir de ma perssonne je voudrai que tu vit dans mon cœur que tu lû cette inscription qu'il y est gravée en ses mot Chère amie ne sera jamai en noubli j'é crirait une anne entièr je ne pourait jamai te donné une idée de la mitier que j'ai pour toi, je mourirait je pour serait mon dernier soupir si tu venait mettre ta main tendre sur le cœur je renaitrai je serait comme la fleur flétrie par lardeur du soliel quand le soliel est passé que la rosée tombe dessut reprent de suite sa première vigueur et vit comme si elle avec tour jours vécu. CHERAMIE Je suis ton fils delle à Mi.

On sait que les fêtes de Chambéry, auxquelles le président de la République et M. de Freycinet ont assisté, ont été arrosées de pluies diluviennes, qui ont obligé le ministre de la guerre à emprunter la capote d'un général. Aussi la muse populaire n'a-t-elle pas tardé à s'emparer de cet incident, témoin les couplets suivants signés Paul Ferrier, et publiés dans le *Gaulois* :

As-tu vu ?

Quand le ministre de la guerre
N'est, nonobstant, qu'un pur civil,
Il revêt, comme le vulgaire,
Un complet de drap ou de fil !
Freycinet lâche la cheviotte
Et se déguise un tantinet !
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Il pleut, il pleut, il pleut, bergère !
» Votre capote, général !
» Je veux ressembler à Brugère,
» Dussé-je monter à cheval !
» A la Chantilly je me botte,
» Et j'épate le cabinet ! »
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Pour l'air guerrier ne craignez mie;
» Car sous ma capote, et botté,
» Puis-je pas, de l'Académie,
» Porter l'épée à mon côté ?
» Et qu'un insolent m'asticote,
» Je sais faire le moulinet ! »
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

« Va-t-on pas me chercher des puces,
» Si, voyant, comme en carnaval,
» Des mômes déguisés en Russes,
» Je me déguise en général ?
» Du vieux Thiers, c'était la marotte !
» Comme lui, ça me taquinait ! »
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

Depuis lors, dans l'infanterie,
Soldat, marchi-chef et sous-off,
Aux dragons, à l'artillerie,
Sur les pas de Freycinetskof,
Partout ce refrain se chuchotte,
Dans la tente ou l'estaminet :
As-tu vu la capote,
La capote ?
As-tu vu la capote à Freycinet ?

Duè lettrès.

N'est pas lo tot quand on vâo écrirè 'na lettra d'avâi dâo bio papâi dè pousta, on potet pliein dè boune eintse, onna pliouma que marquè bin, et mémameint on gryon et onna règle po se ligni, po ne pas allâ tot corbo ; faut surtot savâi cein qu'on vâo derè et à quoui on écrit.

Onna municipalitâ d'on gros veladzo dâo canton dè Vaud, reçai on dzo onna lettra iô y'avâi dessus : « Depuis le beau jour que j'ai eu le plaisir de vous voir, je pense tout le long au joli moment que nous avons passé ensemble. Je regrette beaucoup de ne pas avoir pu aller le jour de la danse, comme on était convenu, car je me réjouissais de pouvoir partager avec vous un pair de verres de sirop et de parfait-amour ; mais ça sera pour une autre fois. Il ne m'a pas été possible de pouvoir aller, parce que j'ai eu des affaires qui m'ont retenu à la maison. Répondez-moi deux mots à la présente, et je reste pour la vie votre tout dévoué. »

Quand lo syndiquo eut liaisu cllia lettra ein municipalitâ et que l'ont su dè quoui le vegnâi, l'ont de : « Lo gaillâ est fou ; on ne pâo pas repondrè à dâi foutaisès dinsè, » l'ont dévezâ d'oquiè d'autro, et l'ont dégrussi la lettra.

Lo mémo dzo, onna galéza pernetta de n'autro veladzo, que sè peinsâvè dè sè toodrè lo cou dévant que sâi grand teimps, reçâi assebin onna lettra pè la pousta, iô y'avâi marquâ dessus :

« Après avoir repensé à ce que nous avons parlé le 12 du courant, je crois que je pourrais faire votre affaire. Je puis mêmement vous fournir une espèce de tuyau qui vous conviendrait. Les bouts sont un peu longs ; mais *reprenons* le fil de nos idées : Je m'engage à vous canaliser proprement pour la somme de..... tout compris, et si vous êtes d'accord, répondez-moi deux mots et je commencerai l'opération au plus vite. »

— « Mâ, mâ, se fe la gaupa, quand l'eut liaisu cllia lettra et que l'eut vu lo nom dè cé qu'avâi écrit, cé pourro innoceint pai la téta. Te possible ! quoui l'arâi cru ! Pao-t-on écrirè dâi z'afférès dinsè. Enfin tant pis, lâi faut pas repeinsâ. » Et l'allumà lo fû avoué cllia lettra, et diabe lo pas que l'écrise onna reponsa.

Ora, quin lulu avâi pu écrirè dâi tôlès bambioulès ? Eh bin, vaitsé l'afférè : La municipalitâ ein quiestion avâi âovai onna soumechon po férè amenâ dè l'edhie âo veladzo, po lè bornés. Lo dzo iô sè faillâi preseintâ, on citoyein, qu'avâi